

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 26 mars 2025**

**Objet : Avenant N°51 au contrat de concession – Mise en affermage de nouveaux ouvrages.**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mars à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-sept mars 2025, se réunit en session ordinaire, en salle de conférence, au site de Gaïa, 142 avenue Emile Labussière à Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents :40 (dont 10 procurations) -133 voix

Votants : 40 Pour soit 133 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT  
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Philippe VIDAU – (procuration donnée à Mr Continsouzas) – 5<sup>ème</sup> VP – 2 voix  
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP – VISIO  
Mr Jean-Paul BARRIERE – 7<sup>ème</sup> VP – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Pierre ALLARD – 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix – VISIO  
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO  
Mr Camille CARCAT – 1 voix – VISIO  
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix – (procuration donnée à Mr Peyramaure)  
Mr Francis COMBY – 1 voix – VISIO  
Mr Bernard CONTINSOUZAS – 2 voix – VISIO  
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix – VISIO  
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix – VISIO  
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix – VISIO  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix – VISIO  
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – VISIO  
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – VISIO  
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Viroulaud) – 2 voix  
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr Vilard) – 1 voix – VISIO  
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Bost) – 15 voix  
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix – VISIO  
Mr Christian JACQUIER – (procuration donnée à Mr Barrière) – 1 voix  
Mr Bernard LAUSERIE – (procuration donnée à Mr Horry) – 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix – PRESENTIEL  
Mr Jean-Luc LEGER – (procuration donnée à Mr Carcat) – 6 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix  
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO  
Mr Claude MONTIBUS – (suppléant de Mr Godmé) – 1 voix - VISIO  
Mme Annick MORIZIO – (suppléante de Mr Destruhaut) – 6 voix – PRESENTIEL  
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO  
Mr Philippe NAUCHE – 15 voix – (procuration donnée à Mr Grass)  
Mr Pierre PEYRAMAURE – 2 voix – VISIO  
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Ferrand) – 1 voix – VISIO  
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix  
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO  
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix – PRESENTIEL  
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO

Conseiller Départemental Hte-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Président de la CC POL  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Conseiller communautaire Agglo de Brive  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Conseiller communautaire CC Pays Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président de la CC POL  
Vice-Président CC Noblat  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Adjointe au Maire de Limoges  
Conseillère communautaire CC Ouest Limousin  
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Conseillère départementale du CD87  
Conseiller Départemental Creuse  
Président de la CC Briance Combade  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller communautaire de la CC Val de Vienne  
Vice-Présidente CD87  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux  
Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest  
Présidente du Département de la Creuse  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1<sup>ER</sup> VP  
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Stéphane DUCOURTIOUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Christian PRADAYROL – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix  
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix

Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Conseiller communautaire de la CC Creuse Grand Sud  
Vice-Président Tulle Agglo  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Président CC Pays Sostranien  
Adjoint au Maire de la Ville de Limoges  
Vice-Président CC Midi Corrèzien  
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne  
Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence

Dans le cadre du contrat de concession signé avec Axione Limousin, au titre des obligations mises à la charge du Délégataire et en référence aux avenants d'affermage qui ont déjà été signés, un nouvel avenant doit être contractualisé pour la mise en affermage de nouveaux biens réalisés par DORSAL.

Ces ouvrages appartiennent au Syndicat et sont constitutifs de nouveaux travaux non prévus au contrat de concession initial mais nécessaires et indispensables pour l'évolution de l'infrastructure de télécommunications haut-débit telle que réalisée et gérée par le Délégataire.

L'objet de l'avenant N°51, dans la continuité des avenants déjà mis en place antérieurement, est de remettre au Délégataire, Axione Limousin, les ouvrages réalisés en 2024, qui juridiquement sont affermés, afin qu'il les gère conformément aux dispositions du contrat de concession.

Ci-joint le projet d'avenant N°51 et ses annexes.

A noter que ce sujet est présenté sous réserve de validation des actionnaires d'Axione Limousin. A défaut, une nouvelle version sera présentée lors d'un prochain comité syndical.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :**

- **d'autoriser le Président à signer l'avenant N°51 au contrat de concession relatif à la mise en affermage de nouveaux ouvrages tel que détaillé en annexe du projet d'avenant ;**
- **d'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cet avenant.**

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL,**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le : 31/03/2025**

